

**Motion de la commission de la jeunesse et des sports: «Adhésion des institutions sportives de la Ville au réseau Gigogne».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 12 octobre 2010, dans le rapport M-842 A)

*MOTION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à faire adhérer les institutions sportives de la Ville au réseau Gigogne et à proposer les réductions en conséquence.